

## Les 20 ans de la mission HandiBTP : la profession au service des personnes handicapées

*Depuis 1994 à l'initiative de la Fédération Française du Bâtiment région Rhône-Alpes, les entreprises du BTP en Rhône-Alpes sont mobilisées pour le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. D'une mission d'information sensibilisation à la mission actuelle dédiée au reclassement externe, HandiBTP œuvre au bénéfice des personnes en risque d'inaptitude dans les entreprises de la branche.*

### La profession s'est organisée collectivement pour œuvrer efficacement

C'est dans les locaux de la Maison des Entreprises à Villefontaine (38) et en présence de 100 participants que la Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes a fêté mercredi 9 décembre 2015 les 20 ans de la mission HandiBTP, avec la participation de **Philippe NICOLAS**, Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Rhône-Alpes et de **Daniel DIAS**, Délégué Régional de l'AGEFIPH en Rhône-Alpes.

L'occasion pour **Gilles COURTEIX**, Président de la Fédération Française du Bâtiment région Rhône-Alpes de souligner « qu'avec près de 90% d'entreprises de moins de 20 salariés, nous avons du très tôt nous organiser collectivement pour œuvrer efficacement ! » au nom d'une profession dont les activités exposées peuvent générer de l'inaptitude malgré l'accroissement des nombreux efforts de prévention.

### En 20 ans, HandiBTP est un service qui s'est constamment réactualisé

« La mission HandiBTP s'inscrit dans des partenariats de plus en plus larges. Son rôle dans la politique concertée régionale de maintien dans l'emploi des personnes en situation de Handicap est central » s'est félicité **Philippe NICOLAS** en renouvelant son soutien. « La mission HandiBTP a pour clé du succès l'accompagnement individuel. Elle place les personnes au cœur de leur projet. Sa réussite vient de l'engagement de toute une profession très bien implantée localement qui a fait de l'Agefiph un véritable partenaire sur lequel elle peut toujours compter » a souligné **Daniel DIAS**.

Créée en 1994 à l'initiative de la Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes, la mission Handibat a évolué d'un rôle d'information et de sensibilisation des entreprises, vers la réalisation d'une mission de SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'emploi des Travailleurs Handicapés) Construction de 2008 à 2012, puis à partir de 2013, vers une mission particulièrement innovante dédiée au reclassement externe. Cette nouvelle mission, rebaptisée HandiBTP, a débuté après une période d'expérimentation qui a permis de confirmer l'intérêt de proposer aux salariés et aux entreprises d'anticiper le risque d'inaptitude en initiant le plus tôt possible un travail de réflexion sur un projet de reconversion dans le BTP. « En 20 ans, HandiBTP est un service qui s'est constamment réactualisé en fonction des besoins des entreprises et des évolutions du contexte juridique, notamment suite à la loi du 11 février 2005 qui augmenta fortement la contribution Agefiph pour les entreprises ne répondant pas à l'obligation d'emploi » précise **Gérard PAYEN**, Président de la Commission Sociale régionale de la FFB Région Rhône-Alpes.

### 60 % des salariés accompagnés par HandiBTP sont toujours en emploi

Soutenue par l'AGEFIPH Rhône-Alpes et les 7 Fédérations Départementales du BTP de Rhône-Alpes, la mission HandiBTP permet d'initier très en amont des projets de reclassement externe lorsque le maintien dans l'emploi s'avère impossible. « Sur l'année 2014 HandiBTP a permis à plus de 180 salariés et artisans de démarrer un processus de reclassement dans le BTP ! Avec des projets ambitieux puisque certains de ces salariés évolueront à terme notamment vers des postes d'encadrement ! » précise **Gérard PAYEN**.

L'Etude de suivi des bénéficiaires 2013 d'HandiBTP présentée par **Christophe SABELLI**, chargé de mission HandiBTP Rhône a montré que 60 % des salariés accompagnés par HandiBTP sont toujours en emploi et que 75 % des salariés ayant retrouvé un emploi dans une autre entreprise occupent un poste correspondant au projet mis en œuvre dans le cadre de l'accompagnement HandiBTP.

Cette matinée de travail a permis en deux tables rondes riches de témoignages concrets et émouvants de présenter les deux principaux atouts de la mission HandiBTP

### **Atout n°1 de HandiBTP : l'accompagnement individualisé**

**L'accompagnement individualisé d'HandiBTP permet de faire émerger le projet, valider sa faisabilité et la mise en œuvre de projets de formation**

Suite à sa chute d'un toit, **Lory CARVAT** a témoigné de son reclassement sur un poste d'encadrement. *« Grâce au savoir-faire des chargés de mission HandiBTP et des partenaires en termes de d'accompagnement à la mise en œuvre des 1ères démarches, je n'ai pas connu le chômage et l'entreprise m'a embauché rapidement derrière. Je suis un chef de chantier heureux ! »*

### **Atout n°2 de HandiBTP : la force d'un réseau**

**Historiquement très organisé avec de nombreuses spécificités la profession BTP constitue une force au service du reclassement externe des salariés : services de santé BTP, organismes de formation partenaires, insertion avec les GEIQ et Œuvres sociales avec la Fondation du BTP.**

*« La Mission HandiBTP a permis à un carreleur de rester carreleur. J'ai senti tout le monde mobilisé pour lever les freins, assurer une formation de qualité et insérer. J'ai rempli mon devoir moral d'embauche de collaborateur en situation de handicap et je ne paie plus la pénalité à l'Agefiph ! »* précise **Christophe GRENNERAT** dirigeant de Création Céramique employeur de **Tonio CURTO** recruté grâce à l'accompagnement du Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GIEQ) qui a contribué à l'adéquation entre la création d'un poste adapté et l'admissibilité du candidat en situation de handicap.

### **Et maintenant ? la mission HandiBTP continue d'évoluer**

*« Les bons résultats sont le fruit d'une action collective »* a rappelé **Gilles COURTEIX** qui a tenu à remercier les 7 chargés de mission du dispositif HANDIBTP pour l'efficacité d'un travail construit sur des partenariats et des collaborations très fortes : avec l'AGEFIPH depuis l'origine, la DIRECCTE qui apporte aujourd'hui son soutien dans le développement de la vis-à-vis des demandeurs d'emploi, la Médecine du Travail BTP disponible et attentive à prévenir les risques d'inaptitude des salariés de la profession, la Fondation du BTP qui vient en appui de situations individuelles particulières, les CAP EMPLOI qui assurent l'insertion professionnelle des bénéficiaires, la CARSAT qui constitue un partenaire précieux et l'ensemble des acteurs régionaux de la politique concertée du maintien dans l'emploi et notamment les nouveaux animateurs territoriaux.

En rappelant l'engagement social des chefs d'entreprises malgré un contexte très difficile depuis quelques années **Gérard PAYEN** a dressé les perspectives de la mission HandiBTP qui a capacité à s'inscrire dans des projets plus large, favorisant le reclassement dans le BTP ou dans des métiers ou activités connexes hors BTP. Il aussi annoncé la volonté d'inscrire pleinement la mission dans les évolutions actuelles de la « politique concertée régionale » et de poursuivre, voire d'intensifier les partenariats avec l'Agefiph et la DIRECCTE (FSE) ainsi que de se positionner sur une mission proche comme celles dévolue au Conseil en Evolution Professionnel (CEP-Fongecif) pour les Travailleurs Handicapés. De beaux projets en perspective pour la mission HandiBTP qui continue...d'évoluer.



**Contact Presse FFB Région Rhône-Alpes**  
François MARESCHAL, Secrétaire Général  
Tél. 04 72 44 45 20 [francois.mareschal@ffbra.fr](mailto:francois.mareschal@ffbra.fr)

